

Saint-Luc-de-Bellechasse, le 16 janvier 2011

276 P NP DM31

Projet de parc éolien Massif du Sud

6211-24-023

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet de parc éolien du Massif du Sud

Mesdames, Messieurs,

La présente a pour but de vous faire part de notre appui au projet des éoliennes sur notre territoire. Notre Cercle de Fermières compte 89 membres, ce qui fait de nous un organisme présent par rapport au nombre d'habitants de notre municipalité.

Tous les membres du conseil d'administration, comme plusieurs de nos membres d'ailleurs, sont très favorables à l'implantation des éoliennes sur notre territoire.

Notre municipalité, dont la population est vieillissante et à la baisse depuis plusieurs années, a besoin de projets de développement d'envergure. Évidemment, nous sommes soucieux de l'environnement et c'est pour cette raison que nous faisons ainsi confiance à l'équipe de Saint-Laurent Énergies Inc. qui a su bien répondre à nos craintes par leurs études réalisées et aux explications qu'ils nous ont soumises.

Est-ce que nous devons nous préoccuper davantage des quelques oiseaux et poissons qui seront toutefois un peu ébranlés par les changements ou plutôt des citoyens qui demandent à ce que leur petit village en demeure un? Sans le développement de notre région, il est assuré que les jeunes familles n'y verront aucun intérêt à s'y établir. Les territoires visés par le projet ne seront jamais des secteurs habitables ni susceptibles d'implantation d'éventuel développement autre que celui envisagé actuellement. C'est donc une belle opportunité qui s'offre à nous.

Ce projet d'éoliennes aura également un impact positif pour les commerces et entreprises déjà existants ou pour de nouveaux qui verront le jour, autant pendant sa réalisation que lors de son opération. Il y aura des travailleurs ainsi que des visiteurs qui feront rouler l'économie de notre municipalité et des alentours. Nous augmenterons le tourisme dans notre région et nous ferons fuir les braconniers qui nuisent d'autant plus à l'environnement.

En conclusion, le conseil d'administration du Cercle de Fermières Saint-Luc demande d'accepter ce projet, car nous voulons que notre municipalité vive une croissance dans les années à venir et qu'elle y accueille de nouvelles familles.

Au nom des membres du conseil d'administration du Cercle de Fermières Saint-Luc, nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à notre mémoire.

Cathy Roberge, présidente
Coordonnées du Cercle de Fermières Saint-Luc
115, rue de la Fabrique
Saint-Luc de Bellechasse (Québec/Canada) G0R 1L0